

Les Tarifs de nos Bergers Shetland

Notre démarche qualité a un coût et représente beaucoup d'investissements en temps et en frais : sélection rigoureuse des étalons (minimum cotation 4), examens, alimentation saine, éducation, expositions, déplacements...

En échange, vous avez la garantie d'acquérir un petit compagnon en bonne santé, de caractère équilibré et conforme au standard ainsi qu'à vos attentes.

Le prix inclus :

- ° Le chiot (âgé en général de 8 semaines)
- ° Le certificat de naissance (pedigree provisoire) ou à défaut le numéro de dossier de la portée ouvert par la Société Centrale Canine (SCC)
- ° La carte d'identification
- ° Le carnet de santé ou passeport européen mentionnant la primo-vaccination déjà effectuée
- ° L'identification par puce électronique
- ° Le certificat de bonne santé
- ° Le livret d'accueil individuel avec un récapitulatif des conseils
- ° Le certificat de vente en bonne et due forme (facture) sur lequel figure :
 - Noms et coordonnées du vendeur et de l'acheteur
 - Date de cession
 - Nom du chien
 - Date de naissance du chien
 - Numéro d'identification et origines
 - Catégorie du chien selon le standard : compagnie, reproduction, expositions (voir tableau des catégories)

NB : Nous ne faisons pas de facilité de paiement. L'acquisition d'un chien est une décision qui doit être murement réfléchi et nous préférons vous laisser le temps d'en prévoir le budget

Mode de règlement

- Le paiement en espèce est préféré
- Virement bancaire
- Paiement par chèque **à partir de ?€ sur présentation de deux pièces d'identité.**



Nous n'acceptons pas les cartes bancaires.

Rappel des catégories

Catégorie 1 Prix entre 950 et 1100€

- Sujet porteur d'un défaut révélé ou d'une anomalie qui le rendre inapte à la confirmation, il en sera fait clairement mention
- Destination : uniquement de compagnie

Catégorie 2 Prix : 1200€

- Sujet conforme au moment de la vente à ce que doit être un Shetland de son âge
- Destination : chien de compagnie, sans garantie de confirmation (la confirmation est nécessaire à la reproduction LOF), l'achat n'étant pas motivé par l'intention de faire reproduire ou de participer à des expositions. Il sera indiqué clairement que l'éventuelle non-conformité, pour quelque cause que ce soit, ne donnera pas droit à un dédommagement.

Catégorie 3 Prix : à déterminer en fonction du sujet

- Sujet conforme, au moment de la vente à ce que doit être un Shetland de son âge
- Destination : reproduction et/ou expositions en conformité au standard (sans garantie de résultats), ce qui implique que le sujet soit confirmable dès l'âge de 12 mois. Le dédommagement convenu en cas de non-conformité sera de 200€ (deux cents euros).

Un chiot ne peut être confirmé avant 12 mois. Par conséquent il incombe au nouveau maître (vous) de demander une inscription au LOF si vous souhaitez obtenir le pedigree de l'animal. Cette démarche n'est pas obligatoire, sauf si vous souhaitez vous diriger à votre tour vers une démarche de reproduction certifiée LOF.